

Déclaration liminaire au comité technique ministériel du 6 juillet 2017

Monsieur le Ministre,

Le Président de la République et le Premier ministre ont présenté en ce début de semaine leur feuille de route pour les années à venir. Ces orientations ne nous satisfont pas.

Pour **Force Ouvrière**, les années se suivent et se ressemblent. Les fonctionnaires sont encore la variable d'ajustement au nom du sacro-saint déficit du budget de l'État.

Nous attendons aujourd'hui que vous nous présentiez la feuille de route du ministère chargé de l'agriculture et de vos opérateurs. Nous serons particulièrement attentifs aux moyens que vous allez mettre en place.

Nous tenons dans cette instance à attirer votre attention sur la situation difficile, voire insoutenable dans nombre de vos services. Ils sont pour la plupart déjà « à l'os » en termes d'effectifs et aussi en moyen de fonctionnement.

Ils sont actuellement portés à bout de bras par des équipes compétentes, investies, soucieuses d'un service public de proximité et de qualité. Vos agents vivent très mal de ne pouvoir répondre correctement aux attentes des usagers.

Continuer la réduction des moyens et des effectifs, comme se prépare à le faire le gouvernement pour la fin 2017 et pour le budget 2018, c'est :

- faire prendre des risques inconsidérés aux consommateurs en matière de sécurité alimentaire ;
- prendre des risques financiers pour l'État et les contribuables en termes d'apurement des aides PAC. C'est aussi décrédibiliser les services en ne respectant pas les calendriers de paiement des aides ;
- mettre en péril l'enseignement agricole public reconnu pour ses performances et ses résultats en termes d'employabilité des jeunes formés dans vos établissements ;
- décider de ne plus pouvoir assurer la totalité des missions qui actuellement sont les nôtres. **FO** rappelle qu'elles sont essentiellement régaliennes et basées sur des réglementations européennes ;
- décider de continuer à dégrader les conditions de travail de vos agents et prendre des risques pour leur santé ;
- décider d'accentuer le phénomène de « travail empêché » insupportable pour nos collègues.

Le MAA est à nouveau confronté à une situation économique difficile dans plusieurs filières agricoles, particulièrement dans l'élevage. Il doit aussi régulièrement faire face en urgence à des crises sanitaires et climatiques.

L'épisode de l'influenza aviaire, vient malheureusement de nous démontrer la fragilité et les limites d'intervention de l'État du fait de l'affaiblissement important de ses services. Monsieur le Ministre serez-vous demain, en capacité de faire face à de nouvelles crises ?

Secrétariat FO Agriculture

Site de Marmilhat - 16b rue Aimé Rudel - 63370 Lempdes

Tél. 04 73 42 16 99

E-mail foagriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture

76 avenue André Malraux - 57000 METZ

Tél. 03 55 74 10 12

E-mail patrice.maitre@agriculture.gouv.fr

L'exigence de service public des usagers est plus forte que jamais alors que trop de vos équipes sont fatiguées et épuisées.

En retour de leurs efforts au quotidien, vos agents attendent davantage de reconnaissance, attendent de la lisibilité sur l'avenir de leurs missions et de leurs structures administratives. Ils attendent aussi de nouvelles perspectives motivantes en termes de déroulement de carrière. Ils demandent enfin à retrouver des conditions de travail acceptables et sereines pour que soit mis fin au développement des risques psycho sociaux (RPS).

Concernant l'enseignement agricole :

Allez-vous nous donner les moyens d'accueillir tous les élèves y compris les redoublants, qui veulent rentrer dans l'enseignement agricole public ? Ce qui sous entend des postes d'enseignants, de personnels administratifs, techniques, de laboratoire et de santé.

Allez-vous recruter, avec des vrais statuts, des auxiliaires de vie scolaire (AVS), des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) qui rejoignent massivement l'enseignement agricole ?

Le plan Sauvadet de résorption de la précarité arrive à son terme alors que nous avons toujours autant de contractuels. Que comptez-vous faire pour eux ?

Nous avons refusé le projet qui voulait aligner les obligations de service des enseignants sur celles de l'éducation nationale. **FO** demande un autre projet qui n'oblige pas les enseignants à travailler plus sans salaire complémentaire.

Bien d'autres points pourraient être abordés comme l'indemnitaire des infirmières scolaires, le statut des directeurs d'EPLEFPA, la situation des agents de CFA/CFPPA, la mise en place de vrais CHSCT de proximité, etc.

A **FO**, nous attendons de savoir quelles sont vos orientations et comment vous allez répondre à toutes ces attentes, tant celles des usagers du Ministère et de ses opérateurs que celles très fortes de vos personnels.

En conclusion, FO Agriculture vous fait part de ses vives inquiétudes vis-à-vis des projets de la DGAFP :

- la déconcentration de la RH,
- la réduction du nombre de corps,
- l'avenir de la réforme indicielle,
- le régime indemnitaire avec la poursuite de la mise en place du RIFSEEP déjà très chaotique et pénalisant pour la filière administrative et qui risque de l'être bien davantage pour la filière technique,
- la volonté de réduire les taux promus / promouvables conditionnant nos avancements.

Tous ces projets visent d'abord à faire de nouvelles économies sur le dos des fonctionnaires alors qu'ils attendent davantage de reconnaissance. Pour **FO** ce n'est pas acceptable.

Fort de son indépendance, vous pourrez compter sur l'exigence de **FO**, sur sa mobilisation si nécessaire, pour défendre au mieux le service public auquel nous sommes viscéralement attachés ainsi que les intérêts légitimes de tous vos agents.

Nous vous remercions pour votre écoute.

